JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

LE PETIT CHAPELOU

ÉTÉ 2026

Dans ce numéro :

Des nouvelles de la commune p2

Liste des entreprises et des associations - Médiathèque p3

Quelques rappels de saison p4&5

Que faire du Loup ? p5

Histoire de l'église Saint-Blaise p6

Urbanisme : protection de l'église Saint-Blaise p7

Bon Anniversaire Croc'Chapelle p9

Création du *Café Couture* p10

Agenda des manifestations à La Chapelle-Agnon et alentours p11

Il y a de tout sur Internet p12

Le Mot du Maire :

Voici le premier numéro du Petit Chapelou de la nouvelle équipe municipale, une belle occasion pour remercier les chapelous et chapelounes pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Merci également aux équipes municipales précédentes qui ont laissé une situation communale saine. Grâce à cette gestion rigoureuse, nous avons pu inscrire au budget les investissements nécessaires pour cette année.

Notre monde connaît de profonds changements : transition énergétique, arrivée rapide de l'Intelligence Artificielle, dématérialisation numérique, réseaux sociaux, contexte géopolitique,... Les phases de transitions s'accumulent, elles sont devenues la règle. Notre mode de vie est mis à rude épreuve, nous devons nous adapter et réinventer le monde de demain.

Mais nous avons une grande chance d'habiter à La Chapelle. Notre communauté est un refuge où les liens humains, la proximité et la solidarité continuent de faire la différence.

Grâce à nos associations, commerçants et artisans, aux actions de bénévolat et à tous les moments de convivialité et de partage, nous pourrons préserver et renforcer ce qui fait notre identité.

J'espère que les quelques pages de ce Petit Chapelou vous donneront l'envie de participer aux animations et rencontres qui arrivent avec la belle saison.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Richard Gomez

Présentation des nouveaux employés communaux

Depuis le 1er avril 2026, Aurélien Granet et Christophe Thiolas ont rejoint l'équipe technique de la commune. Leur arrivée fait suite au départ à la retraite de nos agents techniques, qui ont œuvré durant de nombreuses années au service de La Chapelle Agnon. Nous les remercions une nouvelle fois pour leur engagement et leur professionnalisme.

Aurélien et Christophe prennent désormais le relais avec beaucoup d'enthousiasme, une motivation solide et l'envie de s'investir pleinement dans leurs nouvelles missions. Ils assureront l'entretien des espaces publics, la maintenance des infrastructures communales, ainsi que l'ensemble des interventions techniques nécessaires au bon fonctionnement de la vie quotidienne dans notre village.

Nous sommes heureux de les accueillir au sein de l'équipe municipale et nous vous invitons à leur réserver un accueil chaleureux, afin de faciliter leur prise de poste et leur intégration dans la commune.

Votre Mairie

Mairie et Agence postale
4, rue des Institutrices
63590 La Chapelle-Agnon
04 73 72 20 26

la-chapelle-agnon.mairie@wanadoo.fr
Mairie de La Chapelle Agnon
et sur l'application Panneau Pocket

Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi et vendredi :
9h00 - 11h30 / 14h00 - 16h30
Mardi et mercredi :
9h00 - 11h30

Des nouvelles de la commune

Comptes administratifs

Caisse des Ecoles
Dépenses : 613,89 €
Recettes : 0,00 €
Déficit : 613,89 €
Affectation du résultat au Budget Commune

Commune
Fonctionnement
Dépenses : 372 725,43 €
Recettes : 1 119 157,38 €
Excédent : 745 818,06 €
dont affectation déficit budget Caisse des Ecoles : - 613,89 €

Investissement
Dépenses : 202 785,48 €
Recettes : 145 103,05 €
Déficit : 57 682,43 €

Eau - Assainissement
Global
Fonctionnement
Dépenses : 62 608,63 €
Recettes : 73 219,34 €
Excédent : 10 610,71 €

Investissement
Dépenses : 32 167,86 €
Recettes : 221 637,99 €
Excédent : 189 470,13 €

Eau
Fonctionnement
Dépenses : 44 647,51 €
Recettes : 60 132,85 €
Excédent : 15 485,34 €
Transféré au S.I.E.A. de La Faye

Investissement
Dépenses : 6 641,51 €
Recettes : 121 314,14 €
Excédent : 114 672,63 €
Transféré au S.I.E.A. de La Faye

Assainissement
Fonctionnement
Dépenses : 17 961,12 €
Recettes : 13 086,49 €
Déficit : 4 874,63 €

Investissement
Dépenses : 25 526,35 €
Recettes : 100 323,85 €
Excédent : 74 797,50 €

Journée des Chemins

Le samedi 7 mars s'est tenue la 2e édition de la Journée de nettoyage des chemins. Cette année, 29 bénévoles ont répondu présents pour remettre en état quatre nouveaux chemins :

La Madeyre ⟷ Le Mas de Farges

Le Diuarandan ⟷ Le Cros Olagnier

Bosson ⟷ Le Varrat

La Croix de Fer ⟷ Route départementale

Nous adressons nos remerciements chaleureux aux associations ainsi qu'aux habitants de la commune pour leur participation active et leur bonne humeur. La matinée s'est terminée autour d'un bon repas convivial à l'Auberge Du Bon Vieux Temps, moment apprécié de tous.

📅 **Rendez-vous le samedi 17 octobre 2026** pour une nouvelle matinée de nettoyage suivie d'un repas partagé.

💡 Si vous connaissez des chemins nécessitant une remise en état, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 04 73 72 20 26 pour les signaler.





Composition des commissions

Référent forestier : Didier DEMAISON – Jimmy LE BEC – Olivier HERITIER

Chargé des Affaires scolaires : Didier DEMAISON

Action sociale – Personnes âgées : Larissa BRUGERE – Corine AURIOL – Marie-Claude GROLET – Claudine RAGONNET – Patricia BENITIERE

Economie – Finances : Richard GOMEZ – Nicolas DELAIR – Larissa BRUGERE – Didier DEMAISON – Jimmy LE BEC

Bâtiments – Espaces ruraux : Richard GOMEZ – Nicolas DELAIR – Larissa BRUGERE – Olivier HERITIER – Patricia BENITIERE

Voirie – Chemins forestiers : Nicolas DELAIR – Didier DEMAISON – Marie-Claude GROLET – Olivier HERITIER

Eau – Assainissement : Nicolas DELAIR – Claudine RAGONNET – Jimmy LE BEC

Personnel : Richard GOMEZ – Nicolas DELAIR – Larissa BRUGERE – Didier DEMAISON

PLUIh – Agricole – Forêt – Urbanisme : Richard GOMEZ – Nicolas DELAIR – Larissa BRUGERE – Didier DEMAISON – Adrien CHIQUET – Marie-Claude GROLET – Jimmy LE BEC

Affaires culturelles – Patrimoine – Cadre de Vie : Richard GOMEZ – Larissa BRUGERE – Claudine RAGONNET – Patricia BENITIERE – Didier DEMAISON – Corine AURIOL – Valérie DOCHER

Communication : Nicolas DELAIR – Larissa BRUGERE – Corine AURIOL – Adrien CHIQUET – Valérie DOCHER

Cimetière : Larissa BRUGERE – Corine AURIOL – Valérie DOCHER

Appel d'Offres : Richard GOMEZ – Nicolas DELAIR – Larissa BRUGERE – Didier DEMAISON

Entreprises - Artisans - Commerçants

Quartz et Minéraux : carrière de graviers
Le Valentin - 04 73 72 33 22

Smurfit Westrock : cartonnerie
Dousson la Rivière - 04 73 95 20 47

GENESTIER Philippe : maçonnerie – béton
Le Bourg - 0473723337 – 06 60 02 84 26

Coupe Diam : démolition, percement de béton, terrassement
Le Crouhet - 06 82 87 39 60

FCTA COLLAY François : travaux de terrassement
La Gardette

SAS Les Charpentiers du Livradois
Zone artisanale – Cunlhat - 06 76 62 66 67

PROT Sébastien : peinture, enduit façades
Les Arcis - 06 19 64 46 95

CHAMBOLLE Métallerie : métallerie, serrurerie, pose de menuiserie, automatisme
Zone artisanale – Cunlhat - 04 73 82 68 54 – 07 70 16 55 75

AURIOL Eric : Bûcheronnage
Farge

SAS Voyage et Garage HERITIER
Le Bourg - 04 73 72 30 76

Proservice Faye : multi services
Bouffarik

Jardi Brico Services : entretien et travaux int/ext
07 71 17 29 65

Jardins & Co : Entretien et aménagement paysager
Gîte d'entreprise du Vernet – Vertolaye - 09 67 35 81 21

C'Net Chovet : nettoyage
04 73 72 26 33

Savonnerie de la Gouttenoire – Pont de David
Gerbaud le Bas - 04 73 72 60 92

DAILLOUX Mathieu – miel de montagne
Fayet

Le Chaudron de Fournioux : miel, confitures, sirops ...
Fournioux

Croc Chapelle : Association ventes de produits locaux et artisanaux Le Bourg

CODA : Boulangerie COLLAY Daniel

Les Petits Jardins Marie-Léa Plançon: maraîchage
La Collange

Le Domaine de Pauline : escargots, miel, viande de bœuf Highland
Mayet - 06 63 34 06 89

LUTTRINGER Lise : Elevage (Cochon Kune-Kune, Chêvres du Massif-Central, Chien Berger d'Auvergne, Canard Khaki Campbell)
Le Fraisse

Canipotes : éducation et comportement canin
Tussigères

Auberge du Bon Vieux Temps : bar hôtel restaurant
4 Rue du Tavernier - 04 73 72 36 51

Micha Fitoussi : atelier menuiserie ébénisterie
Le Bourg - 06 74 83 90 24

Atelier rénovation 63 : dépanage, aménagement, travaux int/ext
06 06 48 28 00

Associations de la commune

Team Pouet Pouet
Comité des fêtes des Chapelous
Association des Parents d'élèves
Les raisins à mobylettes
Foyer des Jeunes
Société de Chasse Saint Hubert
Croc'Chapelle



Puzzle participatif à la médiathèque !

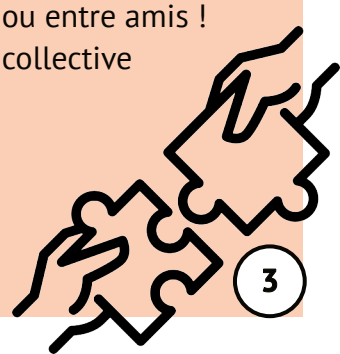
Nous invitons les habitants à participer à la réalisation collective d'un puzzle de 1 000 pièces.

À partir du samedi 6 juin à la médiathèque.

Thème du puzzle : Paysages

De la patience, un peu de concentration... et surtout du plaisir à partager, en famille ou entre amis !
Venez contribuer à cette œuvre collective

A tout à l'heure !



QUELQUES RAPPELS DE SAISON

Sécurité des habitants : les bons réflexes pendant les vacances et absences prolongées

Les périodes de vacances sont propices aux déplacements… mais aussi aux repérages. Pour limiter les risques de cambriolage, quelques gestes simples permettent de protéger efficacement votre domicile.

Sécurisez les accès : portes, fenêtres, volets.

Simulez une présence : éclairage programmé, volets ouverts/fermés par un voisin.

Prévenez un voisin de confiance pour une surveillance régulière.

Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances
La commune rappelle que vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances : la gendarmerie effectue des rondes régulières autour de votre domicile pendant votre absence. **Inscription gratuite auprès de votre brigade ou en ligne.**

Soyez prudents sur les réseaux sociaux : ne signalez pas votre départ et évitez de mettre en ligne des photos

Nuisances sonores

Un rappel essentiel pour préserver la tranquillité de tous.

Les nuisances sonores, même involontaires, peuvent rapidement perturber la qualité de vie du voisinage. Pour préserver la tranquillité de tous, il est important de respecter la réglementation sur les bruits de voisinage.

Horaires autorisés pour les travaux bruyants :
En semaine : 8h - 20h
Samedi : 9h - 19h
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Même dans ces créneaux, les bruits répétitifs ou prolongés peuvent être considérés comme gênants.

Interdiction de brûler les déchets verts par les particuliers.

Dans le département du Puy-de-Dôme, l'écobuage et le brûlage des végétaux sont strictement encadrés par l'arrêté préfectoral n° 2025-0796 du 27 mai 2025, qui interdit toute l'année, le brûlage des déchets verts par les particuliers, qu'il s'agisse d'un feu de jardin, d'un tas de branches ou d'herbes coupées.

Ces règles existent pour protéger les habitants, les biens et les milieux naturels, particulièrement vulnérables face aux incendies, notamment durant les périodes de sécheresse.

Le non-respect de ces règles expose les contrevenants à des amendes pouvant atteindre 750 €, et jusqu'à 3 750 € en cas de mise en danger d'autrui ou de départ de feu involontaire.



Gestion sanitaire des vagues de chaleur

Face à l'augmentation des épisodes de canicule, la commune renforce chaque année son dispositif de prévention pour protéger les habitants, en particulier les plus vulnérables.

Pour cela, un registre nominatif sera mis en place dans la commune.

Le registre communal des personnes vulnérables : un outil essentiel

Depuis l'article **L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles**, chaque maire doit tenir un **registre nominatif communal** des personnes vulnérables vivant à domicile. Ce registre permet une **intervention ciblée** des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (canicule, crise sanitaire, etc.) .

Qui peut s'inscrire ?

- Personnes **de 65 ans et plus**
- Personnes **de plus de 60 ans inaptes au travail**
- Adultes **en situation de handicap** (AAH, ACTP, pension d'invalidité, etc.)

Objectifs du registre

- Identifier les personnes fragiles
- Permettre un **suivi personnalisé**
- Faciliter les **visites à domicile**, appels de prévention, aide en cas d'urgence
- Renforcer la solidarité locale

Missions du maire

- Informer les administrés
- Collecter les demandes d'inscription
- Assurer la mise à jour et la confidentialité du registre
- Le transmettre au préfet en cas d'activation du plan d'alerte

La période de veille saisonnière s'étend **du 1er juin au 15 septembre**.

Que faire avec le loup ?



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

Si vous subissez une attaque sur votre troupeau

FICHE RÉFLEXE LOUP

1

- Protéger, sans les déplacer, les cadavres d'animaux de la sur-prédation
- Préserver les éventuels traces ou indices
- Éviter de polluer le site
- Prendre des photos
- Mettre les animaux blessés à l'abri et les soigner
- Le cas échéant, protéger le troupeau en rentrant les bêtes en bâtiment ou par la pose d'un parc de regroupement nocturne électrifié

En cas de besoin, la direction départementale des territoires (DDT) peut mettre temporairement à disposition du matériel de protection d'urgence (parc électrifié)

2

Contacter très rapidement la DDT :

04 43 36 04 42 (horaires de bureau)

06 64 04 05 73 (astreinte)

ddt-loup@puy-de-dome.gouv.fr

3

La DDT contactera les agents de l'office français de la biodiversité (OFB) afin de réaliser rapidement un constat, merci de :

- noter le nombre d'animaux présents au pâturage lors de l'attaque,
- mettre le registre d'élevage à disposition des agents chargés du constat,
- transmettre copie des factures de frais vétérinaires à la DDT.

Assistance et écoute

Afin de bénéficier d'un accompagnement et de soutien suite à cette attaque et pendant vos démarches, vous pouvez contacter le service social de la ***MSA Auvergne*** qui est présent à vos cotés :
Appelez le ***04 71 64 46 64*** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15
Par mail : contactsocial.blf@auvergne.msa.fr
Vous pouvez aussi joindre « Agri écoute » service d'écoute 24h/24 et 7j/7 dédié au monde agricole et rural au ***09 69 39 29 19***
La fédération départementale ovine (FDO) se tient également à votre disposition si vous souhaitez être accompagné. Vous pouvez pour cela contacter Richard Randanne, éleveur et président, au ***06 81 75 51 33,*** ou la fédération départementale ovine au ***04 73 44 46 90***

Mise en place le cas échéant d'un effarouchement ou de tirs de défense

Des mesures d'effarouchement olfactives, visuelles ou sonores peuvent être mises en œuvre, sans autorisation spécifique. Vous pouvez également procéder ou faire procéder, par tout détenteur d'un permis de chasse valide, à des tirs d'effarouchement non létaux, à proximité du troupeau, à l'aide d'un fusil de chasse et de munitions caoutchouc ou grenaille métallique de numéro 8 et au-delà)
Des tirs de défense peuvent être mis en place sur déclaration et/ou autorisation. Une fiche spécifique à demander à la DDT en précise les conditions.

L'église Saint-Blaise

L'église de la Chapelle-Agnon fait partie des cinq églises du Puy-de-Dôme qui sont dédiées à Saint Blaise.

Mais qui est Saint-Blaise ?

Saint Blaise de Sébaste est un médecin et évêque martyr qui a vécu en Arménie au IVe siècle. Fait notable, il est membre des 14 saints auxiliateurs, également appelés secourables, c'est-à-dire guérisseurs.

Un récit populaire évoque le salut miraculeux d'un enfant étouffant à cause d'une arête de poisson, épisode à l'origine de cette dévotion particulière. C'est aussi pourquoi il est le patron des oto-rhinos et laryngologistes.

Il est mort à Sébaste, dans la province romaine de Petite Arménie, un 3 février, victime de la politique antichrétienne de l'empereur d'Orient Licinius

Saint Blaise est fêté par l'Église le 3 février,

Un peu d'histoire

Tout commence par la construction d'une petite chapelle fondée par un ancêtre des seigneurs d'Olliègues et de Meymont dont il ne reste presque rien aujourd'hui. Nous sommes alors au XIIe siècle. Elle devait servir de petit prieuré bénédictin mais peu de moines s'y retrouvaient. Le prieuré fut vite annexé au bénéfice de la puissante abbaye de la Chaise-Dieu. La vie monastique cessa à La Chapelle-Agnon en 1336 lorsque l'entretient du cloîtrer dans les murs du prieuré cessa.

Au cours du XVe siècle, l'actuelle église Saint-Blaise succédé à la chapelle avec sa nef formée de trois travées voûtées d'ogives. Elle s'ouvre sur un chœur plolygonal qui aurait été construit à la fin du XIVe siècle, et serait donc plus ancien que la nef.

Cette construction nouvelle semble avoir modifié les rapports de force et contraint l'ajout de contreforts massifs autour de la nef, notamment au pied du mur sud.

Une autre phase de construction a eu lieu au XIXe siècle avec le remontage du clocher, en partie détruit en 1793. Il abrite deux anciennes cloches, la première de 1757 et la seconde bien plus grosse de 1595 qui pèse près de deux tonnes.

Bien plus récemment, en 2006, la façade de l'église a été rénovée par l'entreprise Philippe Genestier (La Chapelle-Agnon), et le clocher a été entièrement reconstruit par l'entreprise Louis Geneste (Clermont-Ferrand) qualifiée pour la restauration des monuments anciens, avec l'entrepise de charpente Charles Taillandier (La Renaudie).

Le portail

S'ouvrant sur l'ouest le beau portail flamboyant se fait remarquer. Il est surmonté d'un linteau en accolade et d'un acrotère finement sculpté d'une tête et de feuillage, le tout est orné de belles moulures toriques.

Au dessus du linteau on remarque la présence d'un acrotère sculpté qui ne supporte plus rien.

Un statue en bois s'y trouvait, il s'agissait d'un évêque assis et bénissant. Pour les chapelous, aucun doute, il s'agit bien sûr de Saint Blaise. Mais réassurez-vous Saint-Blaise n'a pas complément disparu, il est bien à l'abri quelque part dans son église.

Le mobilier

A l'intérieur entre autres belles pièces, on va pouvoir retrouver le bénitier de l'époque de la petite chapelle d'origine, du 12eme siècle.

Sans oublier les deux belles statues peintes de Saint Côme et Saint Damien datant du 17eme.Ils vécurent vers 284 à Rome, sous le règne de l'empereur Carin. Distribuant sans compter tous leurs biens d'une main généreuse, ils avaient appris l'art de la médecine d'un païen réputé dans la science d'Hippocrate et de Galien.

Ils usaient des remèdes et des soins plutôt comme un prétexte, et guérissaient en fait tous les maux des hommes, autant que des animaux, par l'invocation du Nom du Christ.

Ils sont les patrons de la paroisse, ainsi que les patrons des médecins, des pharmaciens et des chirurgiens.

On les fête ensemble le 26 septembre, d'où la date de la fête patronale de la Chapelle.

Le classement de l'église

Le secrétariat d'état à la culture a proposé l'inscription de l'église à l'inventaire des Monuments Historiques le 10 février 1955. C'est bien la totalité de l'église qui est concernée.

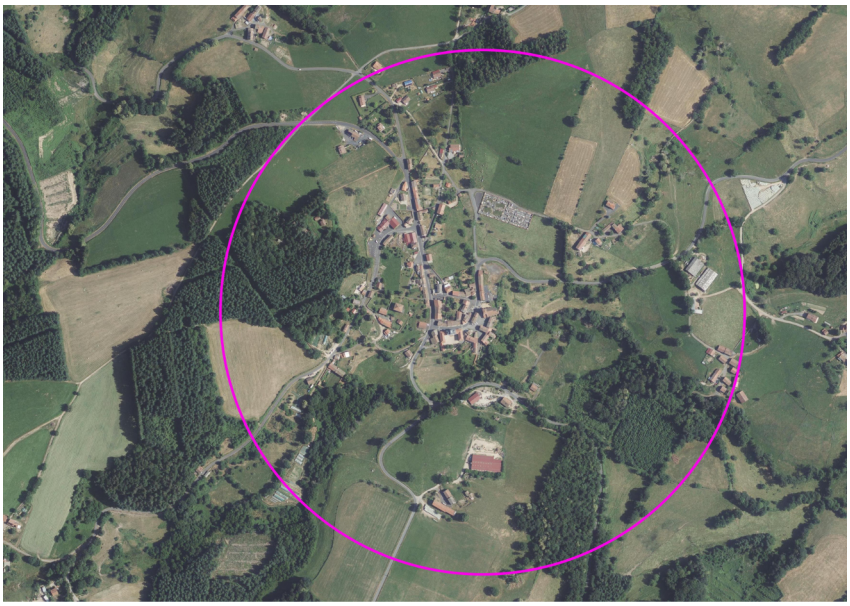
Par arrêté du 23 juillet 1976, l'église est protégée par une inscription aux Monuments Historiques.



La protection de l'église de Saint Blaise

L'église de Saint Blaise est protégée par son inscription aux Monuments Historiques.
Cela impose des règles d'urbanisme particulières dans un espace protégé est de 500m autour de l'église.
Cette zone est une « servitude d'utilité publique ».
Elle vise à préserver un espace de qualité et remarquable au plan du paysage et de l'urbanisme.

Le parcours d'autorisation :



La Déclaration Préalable et/ou le Permis de Construire

Venir se renseigner à la mairie avant tout.

Comme pour tout projet qui modifie l'aspect extérieur d'une construction, une DP doit être complétée et déposée à la mairie. Il peut s'agir par exemple de création d'ouverture, de changement de porte ou de fenêtre, de modifications en toiture (ajout de chien assis, panneaux solaires), etc...
Pour vérifier le type de dossier à préparer se rendre sur :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319 et consulter l'onglet « secteur protégé ».

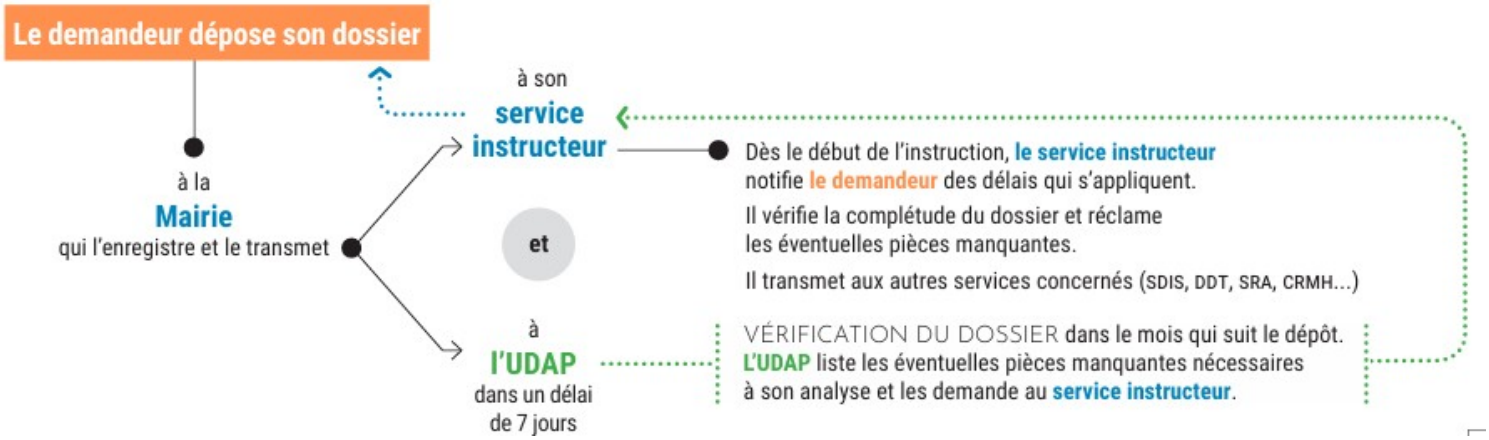
Il faudra donner les informations générales, le descriptif du projet et le jeu de plans.

- Le plan de situation sert à localiser le terrain sur la commune,
- Le plan de masse représente le projet en vue aérienne sur la parcelle complète,
- Le plan de coupe sur le terrain renseigne sur l'impact du projet vis-à-vis de la topographie existante,
- Le plan de façade,
- Le plan de toiture,
- Les documents graphiques avec l'insertion du projet sur l'existant.

N'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie avant de vous lancer dans un projet.

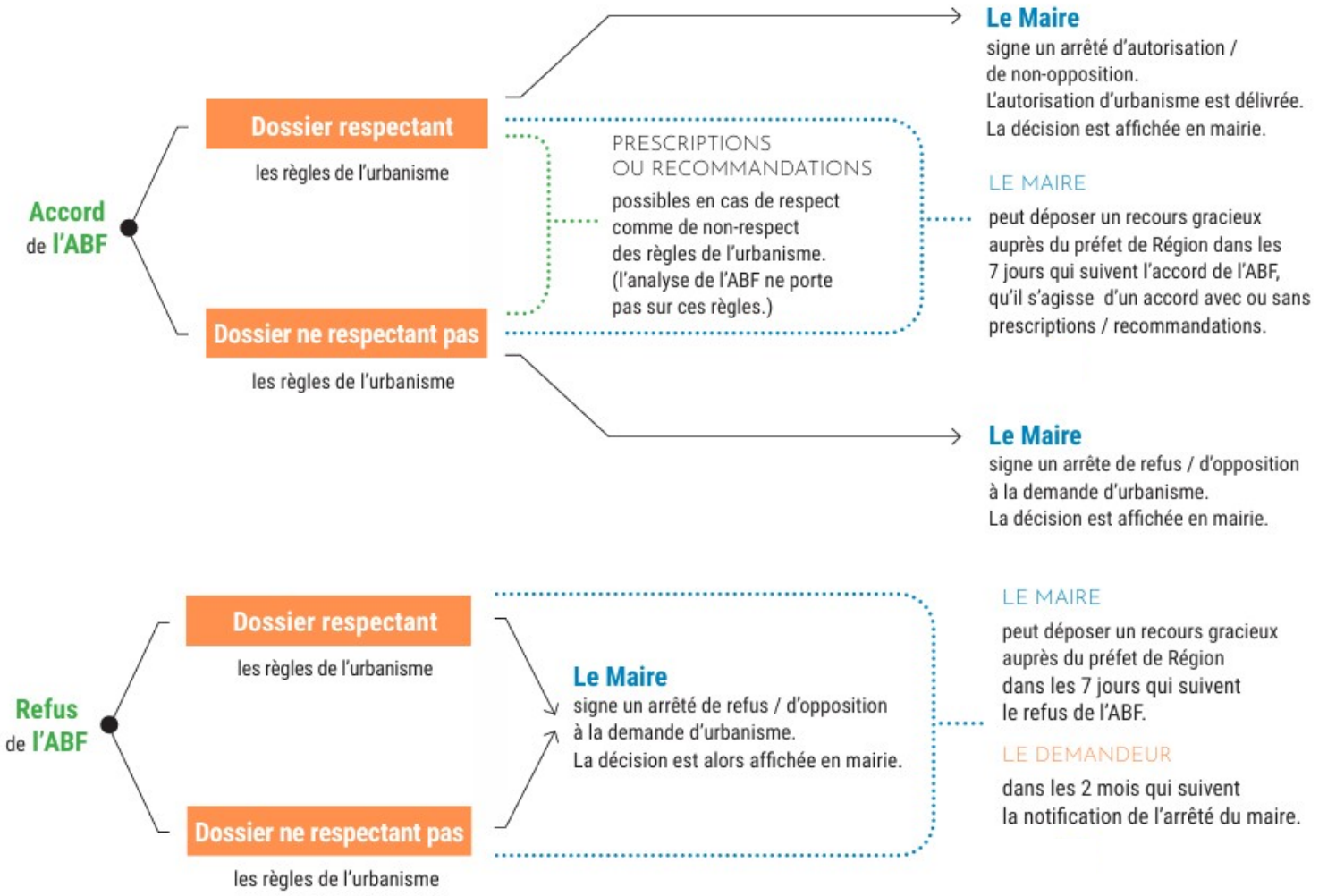
L'instruction de la demande

La mairie envoie le dossier aux services instructeurs



UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Dans le cas d'un projet à l'intérieur du périmètre de protection, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est systématiquement consulté au cours de l'instruction, en plus de des services de l'Urbanisme.



<u>Pour que le projet soit autorisé, en plus de la conformité des règles d'urbanisme, il faut obtenir l'accord de l'ABF.</u>

La covisibilité : une notion centrale pour la protection des abords de monuments historiques
C'est un endroit situé sur le domaine public, et depuis lequel il est possible de voir simultanément (même en tournant la tête ou en partie seulement) à la fois l'église St Blaise et le lieu du projet des travaux.
Lorsque la covisibilité est confirmée par l'ABF, cela a des répercussions importantes sur l'autorisation d'urbanisme, en rendant contraignant l'avis qu'il va rendre ainsi que toutes les prescriptions qu'il sera amené à détailler dans son rapport. Cela signifie que ni le maire, ni le demandeur, ne vont être en mesure de pouvoir s'opposer à ce que l'ABF va décider .

En pratique l'ABF est soucieux de conserver le bâti traditionnel avec ses matériaux, couleurs, et formes. Par exemple, d'expérience à la Chapelle, le remplacement de portes ou fenêtres par des éléments en PVC est systématiquement proscrit par l'ABF, quelqu'en soit la couleur.

Y a t-il possibilité de recours ?
Le demandeur du projet peut d'effectuer un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) directement auprès du préfet. La mairie peut également faire ce recours.





Et si je passe outre la demande où le refus ?
La réalisation de travaux soumis à une autorisation sans avoir déposé la demande nécessaire ou sans avoir respecté l'arrêté de refus, ou les prescriptions particulières d'un accord, s'expose à des poursuites administratives (remises en état, démolition de l'ouvrage).

De plus au moment de la vente du bien, l'obtention du Certificat de Conformité à l'Urbanisme demandé par le notaire pourrait poser problème et bloquer la vente.







Bon Anniversaire Croc'Chapelle !

La boutique soufflera ses 5 bougies cette année, au mois de septembre. L'équipe de bénévoles reste fidèle à un partenariat avec des productrices et des producteurs qui œuvrent pour la promotion et le maintien d'une agriculture locale, traditionnelle, de qualité.

Cette année encore des productrices et producteurs ont fait leur entrée au magasin :

Valérie NUGIER "le val des roses" à Tours/Meymont
avec des ***produits à l'eau de rose***.
Hervé VIGNAL "GAEC des sorbiers" à Craponne
avec ***du beurre et du fromage***.
Sébastien BLANC "le domaine de Pauline" à La Chapelle-Agnon
avec ***des escargots et du bœuf Highland.***
Pascal LEOTY "les délices du Forez"
biscuiterie artisanale à Ambert.
Noée "les Pommeureuses" à Tours/Meymont
avec ***des pommes et des compotes***.
Lucie TURPAN "la coccinelle" à Tours/Meymont
avec ***des infusions, vinaigres, sirops, aromates***.
Daniel COLLAY,
avec ***des viennoiseries*** à La Chapelle Agnon.
Franck TIXIER "GAEC la Bergeronnette" à Olliergues,
avec ***des fromages et des pâtés***.
Marion AUDEMARD "lait ptits pieds" à Olmet
avec ***des savons et cosmétiques au lait ânesse***.

Au mois de mai nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition de Bernadette GRAS "la cabrette" productrice de la première heure qui a beaucoup compté dans le fonctionnement de la boutique.
Merci à toutes et tous.

L'équipe de bénévoles

Le café couture prend forme dans notre commune !

Un groupe d'habitantes et d'habitants a travaillé à la création d'un club centré sur la couture, tout en restant ouvert à d'autres activités autour des arts du fil telles que le tricot, le crochet ou la broderie, comme l'ont souhaité plusieurs participants lors de la première rencontre collective du 12 mai dernier.

L'objectif est de proposer un lieu convivial où chacun pourra partager ses connaissances, découvrir de nouvelles techniques et avancer sur ses projets personnels dans une ambiance d'entraide et de bonne humeur. Débutants comme pratiquants confirmés y trouveront leur place. Au-delà des activités elles-mêmes, le projet vise à favoriser les rencontres, la transmission des savoir-faire et le lien social entre habitants.

Les futures rencontres pourront prendre différentes formes : couture libre avec échanges de conseils, réalisation de projets personnels, projets collectifs ou ateliers thématiques autour de techniques particulières. Cette ouverture à différentes pratiques permettra à chacun de participer selon ses envies et son matériel. Toutes les activités ne nécessitant pas de machine à coudre, les rencontres pourront également accueillir plus facilement des personnes aux centres d'intérêt variés, tout en conservant un fil conducteur commun : le plaisir de créer de ses mains.

Le projet suscite déjà un bel intérêt puisque plus d'une vingtaine de personnes ont manifesté leur souhait de participer à cette aventure collective. Cette forte mobilisation conforte le groupe initial dans son souhait de faire vivre un lieu de création, de transmission et de convivialité au sein de la commune.

Nous quittons aujourd'hui le stade de la réflexion grâce à plusieurs avancées concrètes obtenues à l'issue de notre rencontre avec l'équipe municipale :

- un local dédié a été identifié : l'ancienne salle du 3ème âge, située en mairie ;
- des espaces de rangement seront mis à disposition pour le matériel du club ;
- la création d'une association est actuellement à l'étude.

Le premier café-couture a rassemblé dix participantes et participants motivés le 12 mai 2026 dans une ambiance conviviale. Couture, crochet et broderie étaient représentés, confirmant l'intérêt d'ouvrir le projet à différents arts du fil. Les échanges, fondés sur l'entraide et le partage d'expériences, ont permis à chacun d'avancer sur son projet personnel. Différents niveaux de pratique étaient représentés et plusieurs techniques ont été perfectionnées : emmanchures, boutonnières, reprisage ou encore astuces de couture du quotidien.

La diversité des profils présents a également été particulièrement appréciée : femmes et hommes de différentes générations étaient au rendez-vous. Il reste désormais à définir le calendrier des prochaines rencontres afin de satisfaire le plus grand nombre en termes de fréquence et d'horaires.

Dans l'effervescence de cette première rencontre, il manquait simplement le café… mais promis, il sera au rendez-vous la prochaine fois ! Après tout, un café-couture sans café, c'est peut-être la preuve que les participants étaient trop occupés à échanger autour de la couture, du crochet et de la broderie pour penser à la pause. Et puis, avouons-le : un premier café-couture sans café, c'est une anecdote qui mérite d'être racontée.

Nous espérons pouvoir réunir à nouveau les passionnés de couture, de tricot, de crochet, de broderie et, plus largement, de tous les arts du fil autour de moments de partage, de créativité et de convivialité dès le mois de septembre.

Pour terminer, un appel aux dons de matériel :

Afin de constituer progressivement un petit stock de matériel, nous faisons appel à votre générosité. Si vous possédez du tissu, du fil, de la laine, des aiguilles, des crochets ou tout autre matériel de couture et de loisirs textiles dont vous n'avez plus l'usage, vous pouvez les déposer à la Médiathèque ou à la Mairie à l'attention du café-couture.

AGENDA | ÉTÉ 2026

30 JUIN - 20H00 | OLLIERGUES | ***CINÉMA*** | C'est quoi l'amour ?

3 JUILLET - 18H00 | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CINÉMA*** | Dans l'atelier de Sophie Grandval

4 JUILLET | SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT | ***VIDE-GRENIER***

4 JUILLET | LA CHAPELLE-AGNON | *SPORT* | COURSE CYCLISTE "LES COPAINS"

4 & 5 JUILLET | GRANDVAL | ***FÊTE*** | Fête Patronale

5 JUILLET | OLLIERGUES | ***VIDE-GRENIER***

7 JUILLET - 20H00 | TOURS-SUR-MEYMONT | ***CINÉMA*** | Pour le plaisir

8 JUILLET | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Fanfare "Le Plof"

11 JUILLET | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE | ***NATURE*** | 1 an de botanique aux Serves

10, 11 & 12 JUILLET | OLLIERGUES | ***THÉÂTRE*** | Fête de la Chabasse

11 & 12 JUILLET | CUNLHAT | ***FÊTE*** | Yaka y v'nir (attractions, concerts, etc.)

15 JUILLET | CUNLHAT | ***CINÉMA x3*** | 10H30 - Rita et Crocodile | 14h30 - Arco | 20H00 - L'être aimé

15 JUILLET | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Les enfants d'Auvergne

18 JUILLET - 21H30 | TOURS-SUR-MEYMONT | ***CINÉMA PLEIN AIR*** | En Fanfare

21 JUILLET | OLLIERGUES | ***CINÉMA x 2*** | 18H00 - Toy Story 5 | 20H00 - Histoires parallèles

22 JUILLET | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Oudjaï

25 JUILLET | LA CHAPELLE-AGNON | POUET FEST (concert Rock)

28 JUILLET | TOURS-SUR-MEYMONT | ***CINÉMA*** | 18H00 - Toy Story 5 | 20H00 - Alter ego

29 JUILLET | LA CHAPELLE-AGNON | *MARCHE* | Balade des Hautes Terres

1er AOÛT | OLLIERGUES | ***CONCERT*** | Festival Plein Feu (Rock)

1er AOÛT | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Shagma

5 AOÛT | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Paravaz

7-9 AOÛT | LA CHAPELLE-AGNON | *EXPOSITION* | Sortir de sa bulle (photographies)

9 AOÛT | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE | ***VIDE-GRENIER***

12 AOÛT | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Lo Radzouka

19 AOÛT | TOURS-SUR-MEYMONT | ***MARCHE*** | Balade des Hautes Terres

19 AOÛT | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Gypsy Jazz Band

20-23 AOÛT | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE | ***FÊTE*** | Fête patronale (animations, concerts, etc.)

26 AOÛT | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (SAVILOISIRS) | ***CONCERT*** | Géraud Bastar

2 SEPTEMBRE | SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE | ***MARCHE*** | Balade des Hautes Terres

19 & 20 SEPTEMBRE | OLLIERGUES | ***FÊTE*** | Fête Patronale

2, 3 et 4 OCTOBRE | LA CHAPELLE-AGNON | FÊTE PATRONALE

Marchés d'été :
Marché de producteurs à la Savonnerie de la Goutte Noire (La Chapelle-Agnon)
de 15h à 18h30 les 13 et 24 juillet, 10 et 21 août.

Marché de producteurs et produits locaux à Saint-Amant-Roche-Savine
tous les mardis matins

Marché à Bertignat
tous les dimanches matins

IL Y A DE TOUT SUR INTERNET

Dans la friche d'Internet, on trouve de tout, le pire et le meilleur, le futile comme l'intéressant. Dans cette dernière catégorie, les Archives Départementales du Puy-de-Dôme ont mis en ligne un certain nombre de documents historiques, dont certains concernent La Chapelle-Agnon. Petit Florilège. > https://phototheque.puy-de-dome.fr



Le Sacré-Coeur vers 1910 (Ed. Charles, collection Louis Saugues des Archives Départementales)



Vue générale de La Chapelle-Anon en 1956 (Photo Gouttefangeas, édition Gd'O)



La route de Cunlhat vers 1920 (Ed. Boy., collection Louis Saugues des Archives Départementales)



Place de l'église vers 1920 (Photo Gouttefangeas, édition Gd'O)



L'autobus d'Ambert aux Pradeaux vers 1925 (Collection Louis Saugues des Archives Départementales)

Le Petit Chapelou est à vous !

Ce bulletin est celui de tous les chapelous et toutes les chapelounes (wikipédia dit *Chapelouses* : vous en pensez quoi ?).

Si vous souhaitez contribuer à la prochaine parution (probablement à la rentrée de septembre), n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie. Histoires de la commune ou de votre village, récit d'un évènement passé, documents rares, insolites, appel à participation à des projets d'intérêt public, etc...

Nous espérons que de nouvelles plumes se joindront bientôt à celles présentes dans ce numéro.